**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Passage aux pneus d’hiver**

**Où mettre les pneus d’été ?**

***Berne, le 18 octobre 2023* – C*’est à nouveau la saison du changement de pneus : entre octobre et Pâques, il faut avoir monté ses pneus d’hiver pour être prêt à affronter le verglas, la neige qui arrive par surprise ou les excursions en montagne pendant la saison froide. Mais où mettre les pneus ou les roues d’été en hiver ?***

Les quatre surfaces de contact de la voiture avec la route ne sont pas plus grandes qu’une paume de main. C’est pourquoi peu d’éléments de la voiture nécessitent autant d’être bien traités que les pneus de la voiture. Mais que faire des pneus ou des roues d’été après le passage annuel aux pneus d’hiver ? Voici les conseils des experts.

**Contrôler et nettoyer les roues**  
Tout d’abord, il convient de procéder à un contrôle des pneus et des jantes : la profondeur de profil (au moins 1.6 mm selon la législation, mais idéalement au moins 3 mm) sera-t-elle encore suffisante pour la prochaine saison estivale et quel âge ont les pneus (huit à dix ans maximum) ? Un contrôle visuel permet de déceler les bosses, les fissures ou l’usure irrégulière des pneus ainsi que les dommages sur la jante – c’est l’affaire de professionnels. Les corps étrangers tels que les pierres doivent être retirés du profil. Un nettoyage en profondeur des roues permet d’éliminer l’abrasion des freins et les métaux lourds qui s’y trouvent. C’est pourquoi ce travail doit être confié à des professionnels et ne devrait être effectué que dans des installations équipées à cet effet.

**Marquer les pneus et les gonfler**  
Avant le stockage, on marque à la craie ou avec des marqueurs pratiques où étaient montés les pneus ou les roues : AG pour « avant gauche », etc. Ensuite, les pneus ou les roues de chaque côté peuvent être échangés entre l’avant et l’arrière pour obtenir une usure plus uniforme au printemps, si cela est possible et utile. Pour les roues complètes, la pression de gonflage pour le stockage peut être augmentée d’environ 0.5 bar afin que les pneus se déforment moins pendant le stockage.

**Stocker les pneus dans un endroit sec et sombre**  
Les pneus, avec ou sans jantes, doivent toujours être stockés dans un endroit frais, sec et sombre. Il faut absolument éviter le rayonnement direct du soleil et la proximité avec des huiles ou solvants qui pourraient endommager le caoutchouc. Une housse ou un sac à pneus est également utile pour éviter de se salir les mains et les vêtements mais ce n’est pas obligatoire.

**Sans roue debout, avec roue couché**Le point le plus important pour le stockage à domicile : stocker les pneus sans jante à la verticale et les déplacer d’un quart de tour de temps en temps. Les roues complètes (les pneus avec des jantes) doivent par contre être empilées à l’horizontale ; un support de jantes peut également s’avérer d’une grande aide, de même qu’un support mural.

**Les hôtels de pneus, une alternative idéale**  
Mais il est possible de faire encore mieux qu’à la maison : la plupart des garages UPSA proposent des « hôtels de pneus » et l’entreposage à des conditions intéressantes. C’est une excellente alternative : les pneus ou les roues y sont nettoyés et stockés dans les règles de l’art, ils sont déjà sur place pour le prochain changement au printemps et peuvent en outre être évalués par les experts qui analysent la profondeur des profils et les dommages avant leur stockage. Mais surtout, cette solution évite le transport et facilite la manipulation de ces pièces automobiles encombrantes. Au sens littéral du terme : une roue complète avec des pneus larges pèse parfois 30 kilos. Les garages UPSA veillent également à ce que les roues soient parfaitement équilibrées après le changement et à ce que le contrôle de la pression des pneus fonctionne correctement. Ces travaux importants pour la sécurité sont souvent oubliés lorsqu’on change soi-même ses pneus.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – VERSION COURTE**

Après le passage automnal aux pneus d’hiver – en règle générale, d’octobre à Pâques – la question se pose : Où mettre les pneus ou les roues d’été pendant la saison froide ? Les hôtels de pneus de nombreux garages UPSA constituent une alternative idéale au stockage à domicile : des professionnels s’occupent des pneus et il n’est plus nécessaire de procéder au transport des pneus ou des roues encombrants. Lorsque l’on change soi-même ses roues ou que l’on stocke soi-même ses pneus, l’entreposage est essentiel : les pneus doivent être stockés à la verticale et tournés légèrement de temps en temps, mais les roues complètes doivent être empilées à plat les unes sur les autres. Le lieu de stockage doit être sec, frais et sombre. Avant de les stocker, il convient de vérifier l’état du profil et la présence de dommages sur tous les pneus (ne pas hésiter à demander conseil à des professionnels !), d’augmenter la pression de gonflage de 0.5 bar pour les roues complètes et de marquer tous les pneus ou les roues.

*Légende de la photo :*

La solution idéale : les pneus sont parfaitement rangés dans l’hôtel de pneus du garage UPSA. Photo : iStock

Pour de **plus amples informations** :   
Yves Schott, Communication & médias UPSA, téléphone +41 31 307 15 43, e-mail [yves.schott@agvs-upsa.ch](mailto:yves.schott@agvs-upsa.ch)

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**** **Texte et image téléchargeables sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch) **dans la rubrique « Médias » située en bas de page.**

** Abonnez-vous à la newsletter de l’UPSA :** [**https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter**](https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter)

****